Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2015)

Heft: 2089

Artikel: Culture, chiffres en poche : une mise à jour lacunaire et néanmoins utile de la statistique sur la culture en Suisse

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017365

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

plus attractif. En Allemagne, le nombre de demandes a plus que doublé, en Autriche et en Hongrie il a progressé plus encore.

La barque est loin d'être pleine. Par contre la coupe déborde: fausses affirmations, généralisations abusives, insultes, solutions à l'emporte-pièce et irréalisables créent un climat délétère.

Il est temps que les partis responsables fassent barrage à l'UDC qui prétend prendre en compte les inquiétudes d'une population qu'elle a elle-même suscitées. Non pas du bout des lèvres, mais clairement et ensemble.

Il est temps que le Conseil fédéral appuie ouvertement Simonetta Sommaruga et dénonce avec elle cette campagne de dénigrement, indigne de nos institutions démocratiques.

Culture, chiffres en poche

Une mise à jour lacunaire et néanmoins utile de la statistique sur la culture en Suisse

Yvette Jaggi - 06 août 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27924

L'Office fédéral de la culture (OFC) vient de mettre en ligne une version actualisée 2015 de la *Statistique de poche de la culture en Suisse*, présentée comme il convient dans les quatre langues nationales. En effet, la première édition, datée de juin 2014 et tirée à 1'000 exemplaires, ne méritait pas une réimpression, tant les données inchangées sont nombreuses.

Dans cette modeste actualisation, on relève cependant quelques intéressantes confirmations. Ainsi les cantons, souverains en matière de culture, demeurent toujours en retrait par rapport aux autres collectivités quand il s'agit de financement. En 2012, et malgré l'apport substantiel des loteries, ils ne versaient que 39,2% des subventions à la culture, soit à peine plus que l'année précédente (38,4%).

Dans le même temps, la Confédération, réputée subsidiaire, passait de 10,3 à 10,8%, tandis que les communes – dominées par une quinzaine de villes – assuraient fidèlement la moitié des montants consacrés à la culture par les pouvoirs publics.

Loteries et financements privés

Les collectivités ont consacré 2'732 millions de francs à la culture, soit 1,7% des dépenses totales des pouvoirs publics en 2012. Au rythme de progression des budgets culturels par rapport à l'année précédente, soit +5,3%, on aurait passé la barre des trois milliards en 2014.

Ce total comprend les versements des loteries romande (LoRo) et alémanique (Swisslos) qui renseignent très précisément sur la répartition de leur bénéfice net et mettent en ligne la liste des bénéficiaires. En 2014, les contributions de la LoRo au financement de projets culturels s'élèvent à 62,5 millions de francs, soit 45% du total des montants répartis entre quelque 3'000 associations, institutions ou fondations agissant pour le *«bien commun»*dans les six cantons romands.

Bien que facilement accessibles, ces chiffres ne figurent pas distinctement dans la *Statistique de poche* téléchargeable sur le site de l'OFC. Cette publication de 68 pages, dont 45 de textes et tableaux, ne dit rien non plus du financement privé des événements culturels, sur lequel il n'existe effectivement même pas d'évaluation globale.

Dans les grandes fondations mécéniques, la règle est à la discrétion, comme chez Hans Wilsdorf, qui joue un rôle

déterminant à Genève, ou dans la famille Sandoz qui se contente de nommer les bénéficiaires d'un soutien régulier ou de toute manière notoire (prix et bourses).

A l'inverse, la fondation bâloise Merian pratique la transparence, tout comme la vaudoise Leenhaards, qui renseigne notamment sur les montants attribués dont un tiers (3,3 millions en 2014) revient au domaine culturel.

Comme il fallait s'y attendre, l'OFC ne parle pas de *sponsoring*. Il est vrai que les entreprises et marques concernées ne se privent pas d'assurer leur propre promotion et de valoriser leur présence, y compris sur les lieux et dans les annonces des événements culturels auxquels elles ont choisi d'apporter leur soutien, en francs ou sous forme de prestations diverses.

Les pratiques, les offres et les industries culturelles

Pour les pratiques culturelles menées par des amateurs ou à titre professionnel, l'OFC reprend inlassablement les résultats de l'enquête globale faite en 2008 par l'Office fédéral de la statistique, jamais actualisée dans son ensemble. Alors que diverses études permettent d'observer l'évolution de l'offre et de la demande dans différents secteurs de la vie culturelle.

La Statistique de poche de l'OFC indique qu'avec près de 13 millions de billets vendus en 2014, les salles de cinéma poursuivent leur lent déclin (DP 2037), de même que les ventes de supports physiques (DVD et Blu-ray). Ces diminutions ne sont de loin pas compensées par le développement des achats de films par voie numérique.

En revanche, les musées continuent de se multiplier (DP 2070), passant de 1'107 à 1'142 dans le courant de 2014, tout comme leurs visiteurs dont le nombre a augmenté de plusieurs centaines de milliers de personnes pour approcher les 21 millions – jardins zoologiques et botaniques non compris. Le Musée des transports de Lucerne reste le seul à recevoir plus d'un demi-million de visiteurs par an. La Maison Cailler à Broc, le Château de Chillon, le Musée historique de Berne et le Kunsthaus de Zurich accueillent plus de 300'000 visiteurs par an, tout comme la Fondation Beyeler à Riehen. La fréquentation des musées romands reste nettement plus modeste, sauf pour la Fondation Pierre Giannada à Martigny et pour le Musée olympique à Lausanne, tous deux au-dessus des 200'000 visiteurs annuels.

Au cours de la saison 2013-2014, le public des 29 plus grands théâtres de Suisse se stabilise à 1,6 million de spectateurs, entre l'Opéra de Zurich (233'000 entrées) et le Théâtre de Vidy à Lausanne (63'000 entrées).

Stabilité aussi côté musique et concerts, sauf pour les festivals en forte progression et pour les supports physiques (CD principalement) et numériques, en voie de disparition selon certaines prévisions.

Tandis que l'offre et la fréquentation des bibliothèques se maintiennent bien, les ventes de livres, en magasin sinon en ligne, ne cessent de diminuer. Le tirage des journaux imprimés en Suisse baisse de manière continue depuis 2003.

Quant aux industries culturelles et de création, elles ont une vocation commerciale et relèvent principalement de l'économie privée, mais entretiennent d'étroites relations avec certaines institutions publiques, notamment avec les hautes écoles d'art, de *design*, de musique et d'architecture.

Les quelque treize branches économiques concernées vont de l'artisanat d'art au jeu vidéo en passant par la publicité, le cinéma et l'architecture. Elles composent un secteur en développement qui représentait, en 2011 déjà, 10% des entreprises, généralement de petite taille, et près de 5% des emplois. Elles occupaient environ 260'000 personnes et réalisaient un chiffre d'affaires de 70 milliards de francs, soit 3,5% de la valeur ajoutée brute de la Suisse. Leur apport à la promotion touristique est reconnu, tout comme celui de certains musées et sites célèbres bien au-delà des frontières de la Suisse.

Budgets ébranlés

La *Statistique de poche* reste lacunaire, notamment à propos des pratiques culturelles qui ont certainement évolué au cours de la décennie écoulée, et pas seulement dans les grands centres urbains. S'agissant d'un secteur symboliquement fort et porteur d'avenir en termes d'emplois, il serait souhaitable d'en savoir davantage sur les activités qu'il recouvre.

Le flou qui résulte de l'absence de recensements et de décomptes favorise inévitablement les exagérations dans un sens ou dans l'autre. La forte valorisation contemporaine de l'économie créative en est un exemple comme, en sens inverse, les sombres pronostics sur l'avenir du livre papier. La télévision et le *home cinema* n'ont pas tué les salles obscures, mais les ont transformées. Reste à voir ce qui survivra à l'omniprésence de l'intelligent support appelé *smartphone*.

Les statistiques se rapportent par définition au passé et n'ont pas de valeur prédictive. Les informations de la *Statistique de poche 2015* restituent les années fastes du financement de la culture par les pouvoirs publics. Or les signes avant-coureurs d'une inversion de tendance se manifestent là d'où, souvent, nous viennent les avertissements sérieux.

Le canton de Zurich, qui a le plus gros budget culturel de Suisse, veut revoir sa dotation à la baisse. La ville de Winterthur, qui se présente avec raison comme l'une des plus intéressantes destinations muséales du pays, veut réorganiser son offre culturelle et en externaliser certains éléments parmi les plus attractifs et coûteux.

Dans plusieurs agglomérations de Suisse, on discute plus que jamais de péréquation entre la ville-centre et les communes des alentours. Il y a tout lieu de craindre pour les budgets culturels, victimes désignées de tels arbitrages.

Réforme de l'imposition des entreprises: II. – L'exigence d'équilibre

Des aménagements importants du projet RIE III sont nécessaires pour qu'il trouve une majorité en votation

Jean-Daniel Delley - 16 août 2015 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/27942

Le projet du Conseil fédéral court deux lièvres à la fois: sous la pression de Bruxelles et de l'OCDE, la suppression du traitement fiscal privilégié offert aux entreprises venant s'établir en Suisse d'une part; d'autre part des avantages fiscaux et des taux d'imposition extrêmement bas favorisés par une concurrence à laquelle les cantons persistent à se livrer, le tout vendu comme un atout pour l'économie helvétique. C'est un lièvre de trop. Si l'abandon des privilèges accordés aux sociétés à statut spécial ne fait pas débat, le faible niveau d'imposition de toutes les entreprises, conjugué à des mesures supplémentaires d'allègement, pèche contre l'équité et met en danger l'équilibre des finances publiques.

La stratégie est à la fois simple et de maniement délicat. Pour éviter l'exode des sociétés qui jusqu'à présent ont bénéficié de conditions fiscales plus qu'avantageuses, il faut augmenter modérément le taux d'imposition de leurs bénéfices. Ce qui va provoquer une baisse sensible du taux pour toutes les autres entreprises, égalité de traitement oblige.

Quel est le point d'équilibre qui va tout à la fois pérenniser l'attractivité économique du pays et garantir aux collectivités publiques des